

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 100

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 5, supprimer les mots :

« en situation de handicap ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à éviter une redondance inutile.